

que les derniers « piliers de l'apartheid » législatifs seraient abrogés avant la fin de juin 1991.

Les participants à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, tenue à Londres à la mi-février, présidée par M. Clark, se sont réjouis unanimement des progrès réalisés en Afrique du Sud, mais ils sont convenus de ne pas lever les sanctions contre ce pays avant l'entrée en vigueur des réformes promises. Le programme canadien Dialogue, d'une valeur de 1,8 million de dollars, offrait un soutien aux préparatifs des négociations constitutionnelles et favorisait le rapprochement des particuliers et des groupes oeuvrant afin d'instaurer, de manière pacifique, une démocratie non raciale en Afrique du Sud.

Pendant sa première année d'indépendance, la Namibie a continué de faire des progrès encourageants en matière de développement économique et de réconciliation nationale. Le Canada s'est engagé à lui verser 4 millions de dollars sous forme d'aide et a prêté son concours à un programme de formation policière financé par les pays du Commonwealth.

COMMERCE AVEC L'AFRIQUE

Les exportations canadiennes de biens à destination de l'Afrique ont augmenté de 15 % en 1990, passant à 1,07 milliard de dollars, tandis que la valeur des exportations de services a atteint les 200 millions de dollars. Grâce aux efforts du Ministère, les entreprises canadiennes ont pu conserver leur part du marché et trouver de nouveaux débouchés commerciaux en Afrique.

Les exportations à destination de l'Afrique proviennent de toutes les régions du Canada et incluent les biens et services suivants : produits forestiers et produits de la pêche (Maritimes); services de gestion

et d'ingénierie, matériel de télécommunications, hélicoptères et avions (Québec); locomotives, aéronefs, matériel d'exploitation des mines et outillage électrogène (Ontario); blé, soufre, matériel d'exploitation du pétrole et du gaz naturel (Prairies); produits forestiers (Colombie-Britannique). Le Nigéria, l'Algérie et le Maroc étaient, en 1990, les principaux partenaires commerciaux du Canada dans cette région. De plus, la Société pour l'expansion des exportations a continué d'offrir son appui aux exportateurs canadiens dont les produits étaient destinés à l'Afrique.

À l'initiative du Ministère, les associations industrielles suivantes ont augmenté leur activité d'expansion commerciale en Afrique : l'Association des exportateurs canadiens, le Conseil commercial canado-arabe, le Forum francophone des affaires, ainsi que la nouvelle Chambre de commerce Canada-Nigéria, fondée en janvier 1991.

Une équipe de spécialistes de la Banque africaine de développement (BAD) a tenu, dans tout le Canada, une série de séminaires qui portaient sur la façon d'obtenir des contrats pour des projets financés par la BAD. Des entreprises canadiennes ont continué à disputer à leurs concurrents les projets financés par la Banque mondiale et la BAD, dont la valeur s'élève à 7 milliards de dollars.

Le Ministère a intensifié ses efforts de marketing à l'égard du marché africain de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Plusieurs entreprises canadiennes réalisent actuellement en Afrique un certain nombre de projets profitables.

L'excellente réputation dont jouit le Canada, ses programmes d'aide et les rôles qu'il assume au sein du Commonwealth et de la Francophonie ont contribué à améliorer ses perspectives commerciales en Afrique.